



Esprit Sports et Olympisme

Le journal des collectionneurs olympiques et sportifs



PARIS 2024

Cartes postales des Jeux



HISTOIRE

**Les Jeux paralympiques
d'été**



PARIS 2024

La vague de Teahupo'o



30 ANS DE L'AFCOS

**Portraits
de nos membres**

« La culture au service du sport »

Site internet : afcos.net



Association Française des Collectionneurs Olympiques et Sportifs
Maison du Sport Français - 1 avenue Pierre de Coubertin - 75013 Paris - France
Adresse email : secretaire@afcos.net / Site Web : afcos.net
www.facebook.com/groups/afcos

L'AFCOS est une association loi de 1901, déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 17 Novembre 1994, sous le numéro 94/4591. La déclaration a été insérée au Journal Officiel le 14 décembre 1994 - Agrément Jeunesse et Sport : n° 75.SVF.98.18
Membre de la Fédération Française des Associations Philatéliques sous le numéro 1025 / 1C - Membre associé du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) - Membre fondateur de l'Association Internationale des Collectionneurs Olympiques.

But de l'Association : → Regrouper toutes les personnes dont la collection se rapporte à l'olympisme et au sport (en matière de philatélie, numismatique et mémorabilia).
→ Apporter aide et conseil au CNOSF dans l'organisation d'expositions et l'émission de timbres sur le sport.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

À l'issue de l'assemblée générale du samedi 13 avril 2024

Présidents d'honneur : - M. Nelson PAILLOU, ancien Président du CNOSF
- M. Henri SERANDOUR, ancien Président du CNOSF
- M. Jean-Pierre PICQUOT, ancien Président et membre fondateur de l'AFCOS

Membres d'honneur : - M. Michel PECQUET, membre fondateur de la FIPO
- M. René GESLIN, membre fondateur de l'AFCOS
- M. René CHRISTIN, membre fondateur de l'AFCOS
- M. Rudolphe ROGER, ancien vice-président, rédacteur en chef de l'AFCOS

Président : M. Stéphane HATOT - [REDACTED]

Vice-présidents : Mme Catherine SALAÛN - [REDACTED]

M. Philippe LAPOINTE - [REDACTED]

Secrétaire général : M. Christophe AÏT-BRAHAM - [REDACTED]

Secrétaire général adjoint : M. Jacques LEMAIRE - [REDACTED]

Trésorier général : M. Dominique DIDIER - [REDACTED]

Trésorier général adjoint : Mme Sandrine HALLE - [REDACTED]

Administrateurs : M. Teva BAUDE - [REDACTED]

M. Mathieu GAVELLE - [REDACTED]

M. Vincent GIRARDIN - [REDACTED]

M. Yannick SURZUR - [REDACTED]

M. Roger VIERSOU - [REDACTED]

Ayez « L'Esprit Sport et Olympisme » : rejoignez l'AFCOS

L'adhésion est effective après le paiement d'une cotisation annuelle, qui s'effectue le premier trimestre de l'année civile. Toute adhésion est valable pour l'année en cours, dans le ou les groupes de votre choix : philatélie, numismatique ou mémorabilia.

La cotisation annuelle est de 42 € (adultes) et 12 € (moins de 18 ans).

Les nouveaux membres doivent acquitter un droit d'entrée de 10 €.

Directeur de la publication : Stéphane Hatot

Rédacteur en chef : Yannick Surzur - [REDACTED]

Mise en page : Céline Pépin (04 79 44 96 35)

Webmaster : Catherine Salaün (contact@afcos.net)

Facebook : Jacques Lemaire

Secrétariat général : Christophe Aït-Braham - [REDACTED]

Boutique : Roger Viersou - [REDACTED]

Impression - diffusion : AFCOS (www.afcos.net - contact@afcos.net)

ISSN 1623-5304 ©L'AFCOS et ses auteurs respectifs - 2024.

Toute représentation, traduction, adaptation ou reproduction, même partielle, par tous procédés, en tous pays, faite sans autorisation préalable, est illicite et exposerait le contrevenant à des poursuites judiciaires (réf. Loi du 11 mars 1957). Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective (art. L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).



Sommaire

04

PARIS 2024

La vague
de Teahupo'o

6

HISTOIRE

Les Jeux
paralympiques d'été

10

PARIS 2024

Cartes postales
des Jeux (1^{re} partie)

16

2024

l'AFCOS
fête ses 30 ans !

19

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE 2024
DE L'AFCOS

Procès verbal

Éditorial

Chères Afcosiennes, chers Afcosiens,

La sérénité étant revenue après l'effervescence des Jeux on pourrait penser que je suis au repos. Pas du tout ! Je suis actif dans l'héritage des Jeux. Celui-ci est très important car il doit rester une trace indélébile, pour notre pays, nos collectivités territoriales et nos fédérations, de notre aventure olympique et paralympique de Paris 2024.

Pour ce qui est de la collection, je suis impliqué dans l'héritage matériel du COJOP 2024 en aidant le service achat, qui doit gérer cette lourde tâche. Pour ce qui est du textile le COJOP 2024 avait déjà prévu de faire plusieurs opérations de vente, à prix cassés, au grand public. 25 braderies ont eu lieu dans toute la France. Elles ont remporté un très vif succès. Les bobs multicolores et les bananes des volontaires, les sacs des officiels, les serviettes vertes volontaires et les roses des athlètes ont été très prisés. Je sais que beaucoup d'entre vous ont participé à ces braderies et il serait intéressant, dans les mois qui viennent, de dresser un inventaire des objets olympiques 2024 recueillis par les collectionneurs de l'AFCOS.

Pour les choses iconiques hors textile, il n'y a pas eu de proposition au grand public. Le musée olympique de Lausanne et le musée du sport de Nice ont, bien entendu été servis en premier. Parmi tous ces objets, on peut évoquer le sort des chaudrons. Ils servaient à allumer les torches dans les villes relais du parcours de la flamme. Ils ont été proposés à ces villes et les exemplaires restants ont été acquis par le CNOSF qui va les placer dans quelques fédérations olympiques parmi les plus emblématiques. Reste le cas des torches olympiques. Je me doute que beaucoup d'entre vous rêvent d'en acheter une. D'abord il faut savoir que les relayeurs de la flamme n'ont pas été, comme cela s'est fait pour d'autres olympiades, prioritaires pour acquérir les torches. Les musées de Lausanne et de Nice, les villes qui ont accueillies des épreuves des Jeux et les fédérations olympiques ont tous été servis, en priorité, par le COJOP. Ensuite, ce dernier a organisé une opération de vente de torches et de cadeau relayeur, à des prix préférentiels, auprès de ses salariés. Toutes les demandes ont été satisfaites.

Les toutes premières torches olympiques Paris 2024, qui ont été proposées dans des ventes aux enchères, ont atteint des prix assez importants. Ingrid O'Neil et Nathalie Vermot en ont mis deux aux enchères qui sont parties à respectivement 26 000 \$ et 22 000 €. Ces prix pouvant être qualifiés d'excessifs sont ceux d'un marché naissant où il y a très peu d'offres pour beaucoup de demandes. Mais rassurez-vous, le temps fait que d'autres torches vont être proposées, dans les mois qui viennent avec, certainement, des prix plus raisonnables. Il sera proposé, au premier trimestre 2025, deux torches olympiques et deux torches paralympiques Paris 2024 lors d'une vente aux enchères consacrée exclusivement à des objets rares et iconiques des Jeux de Paris 2024. Il devrait y en avoir environ 300 qui iront des costumes de la cérémonie d'ouverture aux affiches dédiées par leur auteur en passant par le vélo du personnage masqué de la cérémonie. Elle se déroulera à Paris (et sur internet, bien sûr) dans un lieu qui reste à définir. L'AFCOS vous tiendra informé, par mail, de cet événement important et de la liste exhaustive de tout ce qui sera proposé

En attendant, prenez soin de votre santé.

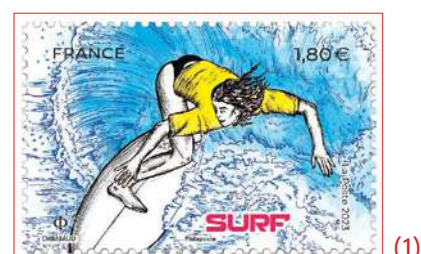
Vive le sport ! Vive la collection ! Vive l'AFCOS !

Stéphane HATOT, Président de l'AFCOS
Administrateur du Comité National Olympique et Sportif Français

La vague de Teahupo'o

Yannick Surzur

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a décidé de faire disputer les épreuves de surf (1) sur un site hors de la Métropole Parisienne, en Polynésie Française. C'est le spot de Teahupo'o et sa vague célèbre pour sa puissance à Tahiti qui furent retenus.



(1)

Après être restée confidentielle, la vague, pouvant dépasser les sept mètres de haut accueille les premières compétitions de surf à partir de 1997. La vague devient alors mondialement connue dans le monde du surf pour être la « vague la plus dangereuse du monde ». Cinq morts sont officiellement recensés depuis les années 1990. Un premier timbre est émis en 2001 (2) suivi par un cachet non philatélique en 2006 (3).



(2)



(3)

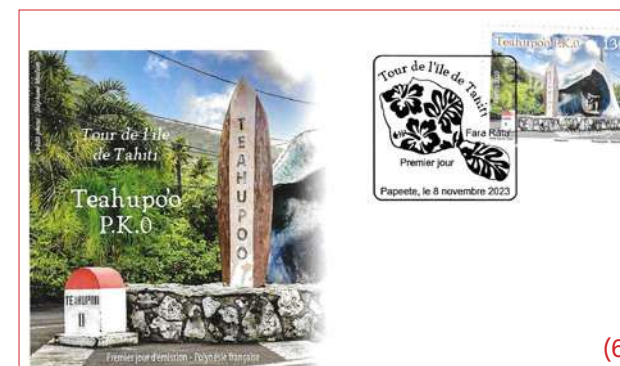
Elle accueille le Billabong Pro Tahiti, une étape du circuit du championnat du monde de surf qui se tient chaque année. Pour les JOP de Paris 2024, cinq sites avaient déposés leur candidature pour accueillir les épreuves de surf : Biarritz-Pays Basque, Lacanau-Bordeaux Métropole, La Torche, Hossegor/Seignosse/Capbreton et Tahiti. C'est finalement la vague de Teahupo'o qui est retenue en 2019 (4). C'est la deuxième apparition du surf aux Jeux Olympiques d'été. En novembre 2023, un bloc « Tour de l'île de Tahiti » est émis (5), lors du 76^e Salon Philatélique d'Automne, avec deux timbres en référence à la vague de Teahupo'o (6).



(4)



(5)



(6)

Un cachet premier jour est bien sûr émis mais également un cachet temporaire dans le cadre de ce même salon (7).



(7)

Une carte postale est également émise (8), par Philapostel, pour les fêtes de fin d'années. Cette carte fait référence aux fêtes bien sûr mais aussi aux épreuves de surf 2024 avec un Père Noël portant la flamme olympique surfant sur la vague.



(8)

Vingt-quatre hommes et autant de femmes sont qualifiés pour la compétition qui doit se dérouler du 27 au 30 juillet. Un timbre est émis par la Poste Polynésienne le 12 juillet (9-10). La météo étant devenue dangereuse, la compétition est reportée deux fois. La finale se déroulera finalement le 5 août. Un cachet non postal est apposé sur le courrier le jour des épreuves (11).



(9)

(10)



(11)

Chez les femmes, la compétition est remportée par l'américaine Caroline Marks accompagnée sur le podium par la française Johanne Defay. Quelques minutes après cette médaille, Kauli Vaast, surfeur tahitien devient le premier Champion Olympique français dans la discipline (12-13).



(12)



(13)

Les Jeux paralympiques d'été

Yannick Surzur

Nous sommes à la sortie de la seconde guerre mondiale. Les vétérans blessés affluent dans les hôpitaux spécialisés de Grande-Bretagne et notamment à l'hôpital Stoke Mandeville à Aylesbury.



(1)

En 1948, Ludwig Guttmann (1) médecin juif allemand ayant fui l'Allemagne nazie organise une compétition sportive, au centre de réadaptation de cet hôpital, pour les patients britanniques vétérans de la Seconde Guerre mondiale souffrant de lésions de la moelle épinière. L'objectif de ces Jeux de Stoke Mandeville (Stoke Mandeville Games) était de créer une compétition sportive pour les personnes handicapées qui serait équivalente aux Jeux Olympiques (2 et 3).

(2)



(3)

Ils s'y déroulèrent chaque année. En 1952, des vétérans néerlandais et israéliens y participèrent aux côtés des Britanniques, ce qui en faisait la première compétition internationale de ce type. Elle fut rebaptisée International Stoke Mandeville Games.



(4)

Les neuvièmes Jeux se déroulèrent du 18 au 25 septembre 1960 pour la première fois en dehors du Royaume-Uni, à Rome, ville organisatrice des Jeux Olympiques d'été. Les épreuves se déroulent au centre d'entraînement olympique italien, Acqua Acetosa (4). Le seul handicap inclus dans ces Jeux était une lésion de

la moelle épinière. 400 athlètes de 23 pays participèrent aux compétitions réparties sur huit sports. Ces Jeux sont désignés comme les premiers Jeux Paralympiques par le CIO pour la première fois en 1984. Les jeux de 1964 se déroulèrent à Tokyo, et furent les derniers Jeux paralympiques d'été à se dérouler dans la même ville que les Jeux olympiques d'été jusqu'aux Jeux paralympiques d'été de 1988. Ils ont été les premiers à utiliser le terme « Paralympiques ». L'haltérophilie intègre le programme de ces seconds Jeux Paralympiques. A l'occasion de ces Jeux, est émis le premier timbre sur des Jeux Paralympiques, émis par la poste argentine et non par le pays hôte (5).



(5)

Les Jeux paralympiques d'été de 1968 toujours organisés sous la direction de la Fédération Internationale des Jeux de Stoke Mandeville (ISMGF), sont connus comme les 17^e Jeux Internationaux de Stoke Mandeville. Ils devaient se dérouler en même temps que les Jeux olympiques d'été de 1968 à Mexico, mais en 1966, le gouvernement mexicain décide de ne pas les organiser. Le gouvernement israélien a proposé de les accueillir à Tel-Aviv. Le bowling sur gazon est inclus au programme pour la première fois. La poste



(6)

israélienne émet le premier timbre et deux cachets premier jour d'un pays hôte. On notera sur la bande attenante aux timbres, le logo des Jeux Internationaux de Stoke Mandeville (6-7). Logo que nous retrouvons sur le verso d'une médaille (8).



(7)



(8)

Les quatrièmes Jeux paralympiques d'été de 1972 se déroulent à Heidelberg en Allemagne (9) avant les Jeux olympiques d'été de 1972 organisés à Munich. Des athlètes malvoyants participent pour la première fois aux Jeux.

(9)



Les cinquièmes Jeux paralympiques sont organisés à Toronto, au Canada, du 3 au 11 août 1976. Des athlètes amputés participent pour la première fois. Le tir et le goal ball, deux épreuves auparavant de démonstration, sont inclus officiellement au programme (10-11).

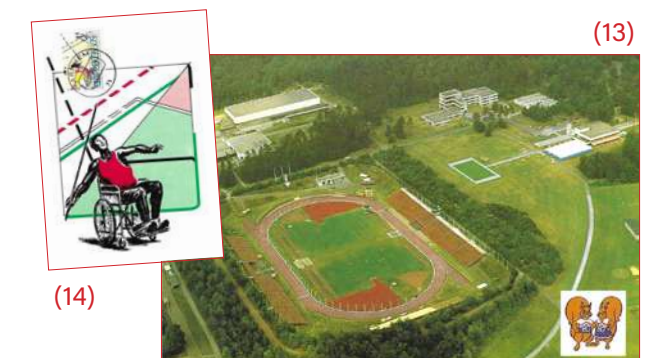
(10-11)



Cette même année, les premiers Jeux Olympiques d'hiver pour handicapés se déroulent à Örnköldsvik, en Suède, du 21 au 28 février. Carte et timbre sont émis avec notamment le premier logo paralympique composé d'un athlète amputé des jambes sur trois anneaux. L'URSS, pays hôte des Jeux Olympiques d'été de 1980, se devaient d'accueillir les sixièmes Jeux Paralympiques, mais l'existence de personnes handicapées est niée dans ce pays à cette époque. L'organisation de ces Jeux est donc confiée à Arnhem aux Pays-Bas du 21 au 30 juin 1980 (12).



Ces Jeux furent les premiers à avoir des mascottes : un couple d'écureuils nommés Noggi et Joggi (13-14). Les athlètes atteints de paralysie cérébrale participent aux Jeux Paralympiques pour la première fois. On retrouve également, pour ces jeux timbre et cartes postales.



(14)

(13)

Deux compétitions distinctes sont organisées pour les septièmes Jeux Paralympiques. L'une à Stoke Mandeville (15), pour les athlètes en fauteuil roulant souffrant de lésions de la moelle épinière et l'autre au Mitchel Athletic Complex et à l'université Hofstra de Long Island, dans l'État de New York, pour les athlètes en fauteuil roulant et ambulatoires atteints de paralysie cérébrale, les amputés et les autres et les athlètes aveugles et malvoyants.



Comme lors des Jeux olympiques d'été de 1984 à Los Angeles, l'URSS et d'autres pays communistes boycottent ces Jeux.



Séoul, en Corée du Sud, est la première ville organisatrice asiatique des Jeux Olympiques et Paralympiques depuis vingt-quatre ans. Ils se déroulent du 15 au 24 octobre 1988. À la fin des Jeux, le logo utilisé par le Comité d'organisation paralympique de Séoul (SEPOC) est devenu le premier symbole paralympique utilisé entre 1989 et 1994 (16).

Avec sa mascotte officielle, une fille sans bras nommée Petra (17), les neuvièmes Jeux Paralympiques sont organisés par Barcelone du 3 au 15 septembre 1992 (18-19). Cent trois délégations participèrent aux Jeux Paralympiques d'été de 1992 sur onze sites déjà utilisés lors des Jeux olympiques d'été de 1992.



Dans la foulée de ces Jeux Paralympiques, se déroulèrent les premiers Jeux pour les personnes handicapées mentales dans la capitale espagnole de Madrid du 15 au 22 septembre. Plus de 1 400 athlètes de soixante-quatorze nations ont participé à cette compétition (20).



Les dixièmes Jeux Paralympiques de 1996 organisés à Atlanta (21), bénéficièrent d'une toute autre couverture médiatique que ceux organisés déjà aux États-Unis en 1984. Le seuil des vingt sports est atteint et la barre des 3 000 athlètes présents, pour cent quatre nations est largement dépassés.

En 2000, pour la première fois les Jeux Paralympiques vont se dérouler en hémisphère sud et sur le continent Océanie, à Sydney en Australie du 18 au 29 octobre (22). 3 801 athlètes de 120 comités paralympiques nationaux participent à 551 épreuves. La mascotte des Jeux Paralympiques de 2000 était Lizzie, un lézard à collerette, un animal indigène d'Australie qui habite les régions du nord du pays (23). La forme de la collerette représente la forme géographique du pays, et la couleur ocre du corps vise à refléter la couleur de la terre. Le lézard a été choisi en raison de l'instinct de survie et de la ténacité de l'animal, et était destiné à représenter les traits de caractère des athlètes paralympiques.

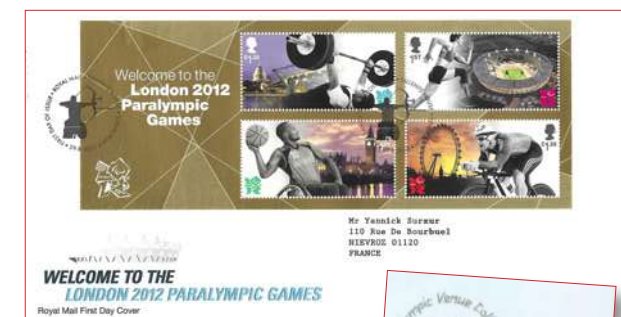


Du 17 au 28 septembre 2004, Athènes accueille les douzièmes Jeux Paralympiques (24). Ces Jeux furent la dernière édition des Jeux paralympiques d'été au cours de laquelle les villes pouvaient décider d'accueillir ou non les Jeux. Ces derniers étaient encore considérés comme un événement optionnel et de second plan.

2008 voit le retour des Jeux Paralympiques en Asie après Tokyo en 1964 et Séoul en 1988. Ils se déroulent à Pékin du 6 au 17 septembre (25). Le record d'athlètes et de nations présents est battu. Quarante-six nations participent à ces Jeux.



Retour en Grande-Bretagne, soixante-quatre ans après les premiers Jeux de Stoke Mandeville, avec l'organisation de ces quatorzièmes Jeux Paralympiques à Londres du 29 août au 9 septembre 2012 (26). Les Jeux ont battu des records de ventes de billets, augmentant le profil des Jeux paralympiques par rapport aux Jeux olympiques et répondant aux attentes des organisateurs (27-28).



L'Amérique du sud accueille pour la première fois l'événement à l'occasion des quinzeièmes Jeux. Ils se tiennent à Rio de Janeiro du 7 au 18 septembre 2016 (29-30). Une équipe paralympique de réfugiés a concouru pour la première fois, avec deux réfugiés iraniens et syriens respectivement. Ces jeux deviennent les deuxièmes Jeux paralympiques les plus fréquentés de l'histoire derrière Londres 2018 et devant Pékin 2008.



Initialement prévus du 25 août au 6 septembre 2020 à Tokyo pour la seconde fois, les Jeux Paralympiques d'été de sont reportés d'un an, en mars 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Les Jeux reprogrammés sont toujours appelés Tokyo 2020 à des fins de marketing et de marque. Ils se déroulent, finalement du 24 Août au 5 septembre 2021 (31-32), à huis clos, sans spectateurs extérieurs, en raison de l'état d'urgence au Japon.



Les dix-septièmes Jeux Paralympiques se déroulent à Paris du 28 août au 8 septembre 2024 avec 4 463 athlètes participant à 549 épreuves répartis dans 22 sports (33-34). Toutes les épreuves ont eu lieu à Paris et la région parisienne, sur des sites identiques à ceux utilisés lors des Jeux Olympiques. Phryge est la mascotte de ces Jeux (35-36). Elle est issue d'un vêtement, le bonnet phrygien, qui est un symbole de liberté, présent dans l'histoire de France. Il est un symbole révolutionnaire, de la République et de liberté. Ces Jeux sont marqués, comme pour les Jeux Olympiques, par le déroulement de la cérémonie d'ouverture en dehors du traditionnel stade. Le défilé des nations s'est déroulé sur les Champs-Élysées, commençant à l'Arc de Triomphe et se terminant dans un stade éphémère sur la place de la Concorde. Quant à la cérémonie de clôture, elle s'est déroulée au Stade de France. La cérémonie est marquée par des présentations culturelles du pays hôte actuel, la France, et futur, les États-Unis qui accueilleront les prochains Jeux Paralympiques à Los Angeles du 15 au 27 août 2028.



PARIS 2024 —

Cartes postales des Jeux - 1^{re} partie

Yannick Surzur

Les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 ont donné lieu, comme à l'accoutumé, à l'édition d'une multitude de cartes postales.

Cinq villes Hambourg, Rome, Budapest, Los Angeles et Paris sont candidates, en 2015, à l'organisation des Jeux de la XXXIII^e olympiade. Suite aux défections successives de Rome, Hambourg et Budapest, le Président du CIO propose une d'une attribution simultanée des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et 2028, adoptée par le bureau exécutif du Comité international olympique, le 9 juin 2017. Des cartes sont émises pour les différentes candidatures (1, 2, 3 et 4).



(1)



(2)



(3)



(4)

Le 13 septembre 2017, les membres du CIO votent à l'unanimité et à main levée en faveur de l'attribution des Jeux d'été 2024 à Paris et de ceux de 2028 à Los Angeles (5).

(5)



La crise du Covid ne favorise pas l'édition de cartes postales. Il faut attendre 2022 pour voir apparaître quelques cartes dans les collectivités Terre de Jeux 2024, label pour faire de Paris 2024 les Jeux de toute la France (6, 7).



(6)



(7)

2023 voit l'apparition de cartes postales montrant des vues de Paris mais également des Phryges avec le logo. Mais ces cartes ne sont pas officielles et sont retirées de la vente. Elles sont rééditées sans logo (8, 9).



(8)



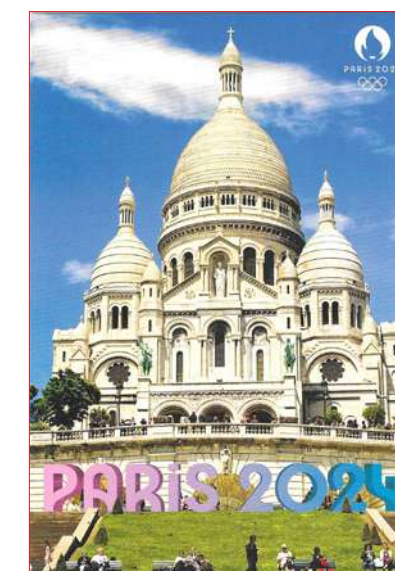
(9)

Les premières cartes officielles ne voient le jour qu'au début de l'année 2024 au travers de trois séries éditées par Groupe Editor complétées de deux séries éditées par Oneart Editions et La Poste.

Il y a beaucoup à dire sur les trois séries de Groupe Editor. Elles sont plutôt globalement réussies. La première série de 48 cartes montre de vues des principaux monuments de Paris (10, 11) dont un tiers sur la Tour Eiffel. Par contre aucune carte de monuments des autres villes sites.



(10)



(11)

La seconde série de 48 cartes également, représentent majoritairement les sports olympiques ou paralympiques (12, 13). Mais certains sports sont absents comme le canoë, cher au Président du COJOP ou le tennis de table, cher à nos Afcosiens Jacques et Marc, alors que le Handball est présent sur trois cartes et le football sur quatre. On y retrouve également des cartes sur les Phryges, les pictogrammes (14) et les villes sites. Sur ces dernières, outre la Capitale, on retrouve Versailles, Lille, Lyon, Marseille (2 cartes) (15) Bordeaux mais aucune sur Saint-Etienne, Nice, Nantes. Enfin, la dernière série et peut-être la plus réussie est éditée au format « Polaroid » et présente différents sports sur des vues de la Capitale (16, 17).

(12)

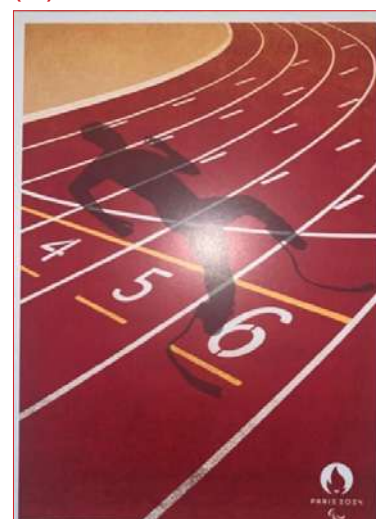


(15)

Mais pourquoi présenter le Jardin du Luxembourg avec de l'équitation, le handball sur une vue de Versailles, l'aviron sur la Seine. Ces trois séries laissent, malheureusement, un goût d'inachevé et de précipitation.

Oneart édite la quatrième série officielle reproduisant les quatorze affiches artistiques des Jeux de Paris 2024, réalisées par sept artistes, avec pour la première fois, des diptyques composés d'une affiche olympique et d'une affiche paralympique. Ces affiches expriment les valeurs olympiques et paralympiques telles que les notions d'inclusion, de parité, la célébration et l'innovation, au cœur de l'ambition de Paris 2024, afin de léguer un héritage artistique et culturel (18, 19).

(13)



(16)



(18)



(14)



(17)



(19)



(20)



La dernière série de cinq cartes postales est éditée par La Poste. Cette série met à l'honneur Les Phryges, le visuel Paris 2024 (20) et le timbre-poste officiel édité par la Poste.

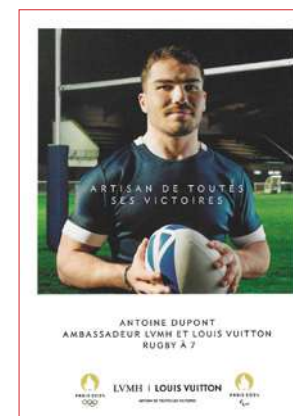
Dès 2018 les premiers partenaires signent leur contrat de sponsor officiel de Paris 2024. Ils sont classés en quatre catégories : partenaires mondiaux, partenaires premium, partenaires officiels et supporteurs officiels (21, 22). Certains éditèrent des cartes postales notamment sur leurs athlètes qu'ils sponsorisent comme LVMH sponsors des principales stars françaises de ces jeux, mais également FDJ ou Carrefour et certaines Fédérations sportives (23 à 26).



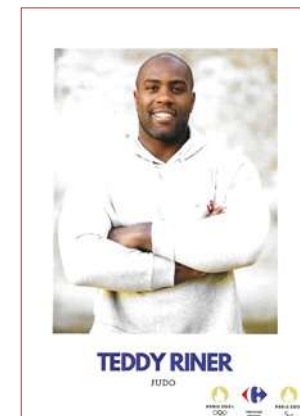
(21)



(22)



(24)



(23)



(25)

(26)



Le 14 novembre 2022, les mascottes officielles, les Phryges, du nom reprenant le bonnet phrygien, sont officiellement dévoilées. Elles se déclinent sur de nombreux supports, et notamment quelques cartes postales officielles ou éditées par les territoires hôtes (27, 28).



(27)



(28)

(29)



La Mairie de Paris édite à l'occasion de la nouvelle année 2024, une carte de vœux (29).

La Flamme Olympique de Paris 2024 est allumée le 16 avril 2024, selon la tradition antique, à l'aide des rayons du soleil, lors d'une cérémonie dans le sanctuaire d'Olympie, en Grèce, où se déroulaient les Jeux antiques.

De la Péloponnèse, la Flamme Olympique rejoindra Athènes pour embarquer à bord du Belem et traverser la mer Méditerranée pour arriver, le 8 mai à Marseille. Elle traversera 64 territoires, plus de 400 villes et environ 10 000 relayeurs la porteront durant ces deux mois et demi de célébrations jusqu'à son arrivée finale à Paris pour la cérémonie d'ouverture le 26 juillet 2024.

Seuls quelques territoires éditent des souvenirs dont quelques cartes postales à l'image de Toulon, Libourne, Aix en Provence, les Deux-Sèvres, la Marne, ou Dunkerque (30-31).



(30)



(31)

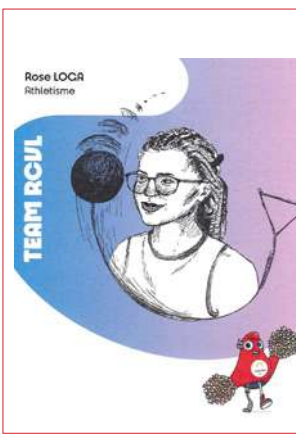
Les territoires hôtes ont été rares à éditer des cartes. On notera les villes de Saint-Etienne, Nanterre, Vaires sur Marne et Marseille (32-33) mais également la région Centre Val de Loire qui édite une série de cartes sur les athlètes de la région au verso et un recto au visuel Paris 2024 (34).



(32)



(33)



(34)

Les premières épreuves ont lieu le 24 juillet, mais les Jeux Olympiques débutent officiellement le 26 juillet avec la Cérémonie d'Ouverture. Une seule carte officielle éditée par les Hospitalités Officielles rappelle cette cérémonie sur la Seine (35).



(35)

Il faut se retourner vers quelques initiatives privées pour trouver ces cartes postales sur les différentes compétitions olympiques et paralympiques (36-37).



(36)

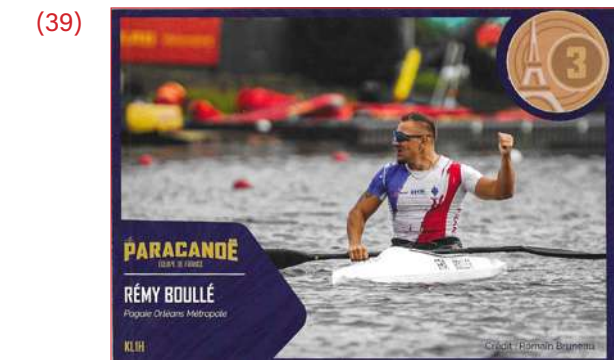


(37)

A l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques, certains des médaillés ont rapidement eu des cartes à leur effigie (38-39).



(38)



(39)

Pour terminer, des cartes postales sur différentes expositions sur les jeux Olympiques à Paris et en Province ont été éditées (40-41).

On regrettera l'absence de cartes postales sur les affiches officielles et les logos notamment.



(40)



(41)

Exclusivité membres!

Le guide de l'équipe de France Olympique Paris 2024

Avec l'aide du CNOSF, l'AFCOS vous propose d'acquérir gratuitement le Guide de l'Équipe de France Olympique de Paris 2024.

Ce guide est généralement destiné à la Presse et est recherché par certains collectionneurs.

Comme il est assez imposant (poids), nous demanderons une participation aux frais de port et d'expédition de 10 €.

Pour les Afcosiens intéressés, merci d'envoyer un mail à christophe.olympic@wanadoo.fr en indiquant votre adresse postale et en précisant le mode de paiement que vous utiliserez : par virement bancaire ou Paypal sur les comptes de l'AFCOS.

- IBAN de L'AFCOS : FR76 1027 8372 000 0114 0530 180
- Compte Paypal AFCOS : tresorier@afcoss.net



Offre réservé exclusivement aux membres de l'AFCOS.

Date limite de réponse : 15 janvier 2025



2024, l'AFCOS fête ses 30 ans

et donne la parole à ses membres !

Sandrine Halle, membre depuis 1998

De mémoire j'ai connu l'AFCOS à Melun (77) au cours du quatrième trimestre 1997 (octobre 97) lors de Marcophilex où l'association avait un stand. Cette manifestation était organisée entre l'Union Marcophile et la Société Melunaise de Timbrologie (Melun en Seine et Marne) dont je faisais partie. À l'époque, je collectionnais les Jeux Olympiques d'hiver (c'est d'ailleurs toujours le cas) et je participais aux expositions du groupement du GAPHIL en catégorie jeunesse thématique. Après avoir échangé avec le Président de l'époque, qui tenait le stand, je me suis dit que l'association pouvait m'apporter beaucoup afin de faire évoluer mes connaissances sur mon sujet de collection.

Et c'est avec enthousiasme que j'ai demandé à mon papa de m'emmener à l'assemblée générale de l'association de 1998 qui, de mémoire, se tenait au stade de Colombes.

Depuis ce moment, je suis adhérente à l'AFCOS et depuis avril dernier membre du conseil d'administration de l'association. Voilà ce que je pouvais évoquer sur notre association en quelques mots.



Jacques Le Coustumer, membre depuis 2006

Ma première rencontre avec Jean-Pierre Picquot remonte à décembre 1999, à Nice, lors de la finale de Coupe Davis entre la France et l'Australie. Nous nous étions probablement croisés auparavant dans les allées de Roland-Garros, mais c'est Nice et souvenir marquant car il me proposait déjà des timbres.

En 2006, nous avons collaboré lors du passage de la flamme Olympique au Touvet en l'honneur des Jeux Olympiques d'hiver de Turin. À cette occasion un timbre avait été émis et Le Touvet disposait d'un tampon 1^{er} jour, les ventes se faisaient au bureau de poste et à la Mairie. Le receveur de la poste était



heureux et comblé, son chiffre d'affaires avait largement dépassé celui de la poste de Grenoble !

Jean-Pierre Picquot me sollicita amicalement pour que je rejoigne l'AFCOS ce que je fis car collectionneur très éclectique, je m'intéresse aux timbres, aux objets et aux livres concernant l'univers du Sport. Le premier numéro de la revue que je reçus porte le n° 41 de septembre 2006.

J'ai fait partie du conseil d'administration et j'ai participé activement à de nombreuses opérations de promotion notamment à Lyon coupe du monde de rugby, à Val d'Isère coupe du monde de ski en 2009.

Pour illustrer cet article je vous présente les trois livres écrit par Henri Didon.

Alain Gloppe, membre depuis 2022

J'ai adhéré à l'AFCOS à la fin de l'année 2022, association que j'ai découvert grâce à *Timbres Magazine*.

Je collectionne les timbres depuis une dizaine d'années mais aussi les vignettes (cinderellas pour nos amis Anglo saxons) émis au moment des Jeux Olympiques d'été et d'hiver, avec les sportifs qui y ont participé. Pendant le Covid, avec internet et la retraite, j'ai commencé une collection de timbres et de produits postaux sur la thématique du sport adapté aux personnes handicapées ; Jeux paralympiques d'été depuis 1960 et d'hiver depuis 1976 bien sûr, mais aussi les jeux mondiaux « Spécial Olympics » à l'initiative des Etats-Unis, été depuis 1968 et hiver depuis 1977 pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et reconnus par le CIO en 1988.

On trouve aussi depuis 1975 les Jeux FESPIC handisports d'Extrême Orient et du Pacifique Sud devenus les Jeux Para-asiatiques en 2006. Les Deaflympics ou Sourdlympiques reconnus par le CIO, épreuves spécifiques pour les malentendants organisées dès 1924 bénéficient de quelques émissions. Les Jeux du Commonwealth ont aussi une compétition réservée aux sportifs handicapés.

Il existe des championnats internationaux réservés aux personnes handicapées dans de nombreuses

disciplines (basket, tir à l'arc, cécifoot, athlétisme, etc.) sous l'égide du Comité International Paralympique depuis 1989.

Le sport adapté a été très peu évoqué lors des émissions de timbres en 1981 pour l'année internationale des personnes handicapées décidée par l'ONU. Et autres thématiques : les timbres et objets postaux sur les sessions du CIO depuis 1925 et pour finir les timbres sur le CIO (anniversaires surtout en 1994, ANOC, EOC, Académie internationale, musée, présidents sans oublier : Pierre de Coubertin par les timbres et un ensemble de timbres sur le volleyball et ses variantes depuis les années 40, et premiers JO dans ce sport en 1964.



FDC à l'occasion des deuxièmes Jeux Paralympiques d'hiver en 1980.

Bienvenue

Nous sommes ravis d'accueillir dix nouveaux adhérents

- BEDOUET David : pin's, billets, cartes postales.
- BOUBAULT Arnaud : mascottes olympiques, badges participation.
- MARTEL Pascal : pin's et objets Coca Cola olympiques.
- PIMENTA DE SOUZA Felipe : timbres olympiques du Brésil, y compris Rio 2016 ; monnaies Rio 2016 et Paris 2024.
- QUIRIN Bernard : timbres, plis et cartes postales relatifs à l'Histoire des Jeux Olympiques.
- ROLLET Cyrille : objets olympiques (pin's, timbres et pièces) et objets sur l'Euro, les Coupes du Monde de football et de Rugby.
- SIX Gérard : livres, médailles, pin's, timbres, cartes postales.
- SONESI Gérard.
- TAO Marc : insignes sur les Jeux Olympiques français et sur la France aux Jeux Olympiques : officiels, souvenirs, commémoratifs, héritages, partenaires et sponsors, médias, CNO et équipes ; badges de session sur le territoire français ou comportant des décisions sur l'attribution des JO à la France ; philatélie et numismatique sur les JO français.
- VARUN Balakrishnan : philatélie olympique des Jeux d'été.

Les informations détaillées sont dans l'annuaire en ligne dans l'espace sécurisé « Membres » de l'AFCOS.



Olympic Games Memorabilia

*Auctions
Want List Service*

Always buying & accepting quality consignments:
Torches, Winners' and Participation Medals,
Badges, Diplomas, Posters,
Programs, Tickets, Souvenirs.
Two Auctions per Year - Catalogs available.

Ingrid O'Neil Auctions, Inc.

Sports & Olympic Memorabilia
PO Box 265, Corona Del Mar CA 92625 USA
Tel. (949) 715-9808
ingrid@ioneil.com ♦ www.ioneil.com
auctions.ioneil.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024 DE L'AFCS — Procès-Verbal

Sous réserve d'approbation par l'assemblée générale 2025

Le samedi 13 avril 2024 à 14h26, Stéphane Hatot, président de l'AFCS, ouvre l'assemblée générale ordinaire, au siège de l'association, à la Maison du Sport Français, 1 avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris, et également en visio-conférence, via l'application Zoom.

Christophe Aït-Braham, secrétaire général fait le décompte des membres présents et représentés : 22 présents, 26 représentés (qui ont donné un pouvoir), et 8 membres ont voté par correspondance, soit 56 pour un total de 129 votants, le quorum de 39 est atteint, et l'Assemblée peut légalement délibérer, comme l'atteste la feuille d'émargement.

4 membres suivent l'AG grâce au système de visio-conférence : Messieurs Wilfried Aubry, Vincent Girardin, Jean-Bernard Kazmierczak et Robert Prat.

Christophe Aït-Braham transmet le message de Monsieur Jean Devys, notre ancien vice-président, qui était invité au dîner de Gala et qui n'a pas malheureusement pas pu venir : il souhaite un joyeux anniversaire à l'AFCS et salue tous les Afcsiens.

Le président Stéphane Hatot souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il annonce une grande nouvelle : les collectionneurs olympiques du monde entier auront un espace officiel où se rencontrer, au parc de la Villette. Avec le partenariat de l'AICO, la Folies Villette Makerz vient d'être retenue. Une vente aux enchères spéciale JO y sera également organisée avec Mme Vermot. Un appel est lancé à tous les Afcsiens pour être volontaire et nous aider sur cet espace qui sera ouvert du 26 juillet au 11 août.

Stéphane Hatot remercie également les administrateurs sortants qui ne se représentent pas et qui ont œuvré pour l'AFCS pendant de nombreuses années : Messieurs Rudolphe Roger, Michel Leclancher, Francis Gonzalez et Claude Bicheler.

Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale 2023

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de l'assemblée générale 2023 dont le texte intégral a été publié dans *L'Esprit : Sports et Olympisme*, numéro 110 de décembre 2023.

RAPPORT MORALET D'ACTIVITÉ SUR L'EXERCICE 2023

Christophe Aït-Braham présente le rapport moral et d'activité de l'exercice 2023.

L'ACTIVITÉ DE L'AFCS

L'année 2023 a été marquée par l'organisation de la 27^e Foire Mondiale des Collectionneurs Olympiques qui a mobilisé totalement l'AFCS sur une bonne partie de l'année. Nous reviendrons plus en détails dans les lignes qui suivent.

► Assemblée générale ordinaire 2023

Le samedi 30 septembre 2023, l'assemblée générale ordinaire s'est tenue en visio-conférence dans un format et à une date qui étaient exceptionnels. En effet, l'organisation de la WOCF Paris 2023 se déroulant au mois de juin, il ne nous était pas possible d'organiser notre AG en amont et de remobiliser les membres tout de suite après la Foire.

18 membres étaient présents à la visio, 10 étaient représentés et 18 avaient voté par correspondance : ce qui relève d'une bonne participation pour un événement à distance.

► Foire Internationale des Collectionneurs Olympiques PARIS 2023 - 22/25 juin 2023

Quelques chiffres pour résumer cette aventure commencée en 2015 !

- 100 exposants venus du monde entier (20 pays représentés).
- Plus de 1 000 visiteurs.
- La Foire au Stade Charléty.
- Une équipe AFCS 100% bénévole pendant 9 mois au service de l'organisation.
- Les boutiques officielles de La Monnaie de Paris et Drago Paris : pins, médailles et monnaies olympiques de Paris 2024.
- Le programme culturel, avec des partenaires institutionnels français et internationaux de la culture olympique dans les salons du Stade Charléty, avec une exposition olympique.
- Première édition de l'AICO Festival de Littérature Olympique et Sportive (AFOSL) avec le vote du public, et deux de nos membres qui ont reçu un prix : Catherine Salaün et Robert Prat.

- La journée du 23 juin, journée internationale de l'Olympisme, dédiée aux écoles pour Exposition avec le concours de la Mission Génération 2024 du Rectorat de Paris.
- 350 scolaires d'Ile de France et de Tahiti.

Ce ne sont que quelques chiffres qui illustrent le succès de notre organisation, qui a par ailleurs et par deux fois reçu lettre de félicitations et de remerciements du Président du CIO, Thomas Bach.

Financièrement, la Foire a dégagé un excédent qui sera utilisé à l'organisation de l'espace des collectionneurs et exposition à l'occasion de Paris 2024.

Excédent à mettre parallèle du travail bénévole des organisateurs, dont vous trouverez le détail dans le rapport officiel. Pour résumer : de septembre 2022 à juin 2023 : le cumul des heures bénévoles était de 1 687 h, rapporté au taux horaire du smic charges comprises, cela représenterait tout de même une masse salariale de 24 292,80 € !

L'analyse est claire : pas d'organisation possible à ce niveau de qualité, sans le travail des bénévoles de l'organisation, en l'occurrence les administrateurs de l'AFCOS, sans cela il faudrait faire supporter des coûts très élevés aux participants et visiteurs.

Que ce soit pour l'AFOSL, l'Exposition, l'AICO AWARD 2023... de nombreux afcosiens ont été mis à l'honneur, reconnaissant ainsi le dynamisme de l'AFCOS en cette année pré-olympique.

Le Rapport officiel de la Foire a, comme il est prévu par l'accord avec le CIO, été remis à Lausanne en décembre dernier. Il s'est voulu à la fois comme support de travail pour les prochaines éditions et livre souvenir pour tous les participants. Vous le trouverez sur le site de l'AICO et de l'AFCOS.

Aujourd'hui, l'AICO a dévoilé la prochaine WOCF : en 2025, à Prague, du 29 mai au 1^{er} juin.

► *Terre de Jeux Paris 2024 et le programme des volontaires*

En 2022, les Afcosiens ont eu l'opportunité d'accéder en avant-première au programme des volontaires des JOP 2024. Finalement, 15 Afcosiens prendront part aux JO, et parmi les 15 : 7 prendront part aussi aux Para. Dans un prochain numéro de notre revue, un article sera dédié à cette équipe afcosienne !

► *AFCOS et Incroyable brocante sport, le 23 mai 2023*

Un premier partenariat a été engagé en 2023 entre l'AFCOS et SOPRESS (les organisateurs de l'Incroyable Brocante Sports à Ground Control à Paris).

À un mois de la WOCF Paris 2023, nous avons bénéficié d'une table pour présenter la WOCF, en distribuant des flyers, autocollants et en répondant aux questions des visiteurs. Nous avons également pu participer à une des conférences, l'occasion pour que Christophe Aït-Braham présente également à la salle la WOCF Paris 2023, avec l'aide de Jacques lemaire sur toute cette journée de promotion.

Fort de cette expérience, nous allons poursuivre ce partenariat en 2024 ; que nous vous présentons dans la partie « projets ».

► *Partenariat Les Gladiateurs / Association des Amis du musée national du sport à Nice*

Un accord de partenariat a été conclu en mai 2023 entre Les Gladiateurs, l'Association des Amis du musée national du sport (Nice), présidé par Monsieur Jean-Bernard Kazmierczak, également Afcosien, et l'AFCOS. Les Gladiateurs bénéficient d'un tarif d'adhésion à l'AFCOS préférentiel (30 €) et réciproquement, les Afcosiens bénéficient d'un tarif d'adhésion aux Gladiateurs préférentiel (15 €).

Des échanges d'articles croisés entre nos deux revues sont également prévus.

Enfin, le projet d'une AG décentralisée en 2025 avec nos amis Gladiateurs, est sérieusement envisagé : réunion de travail prévue après la période olympique et paralympique.

Jean-Bernard Kazmierczak prend la parole et remercie Stéphane Hatot, Jean-Pierre Picquot et Francis Gonzalez d'avoir rejoint les Gladiateurs. Il présente également les Estivales Culturelles du Sport qui pourraient se tenir à Paris en 2025. Jean-Bernard serait heureux d'aider l'AFCOS dans son projet d'AG à Nice.

LA VIE ADMINISTRATIVE

Votre conseil s'est réuni mensuellement en visio-conférence, hors juillet et août. L'assemblée générale 2023 s'est tenue le 30 septembre en visioconférence.

LES ACTIVITÉS ET LIENS AVEC LES MEMBRES

► *Le journal*

En préambule du compte rendu de notre ancien rédacteur en chef, un grand merci à notre équipe de choc : Roger Viersou et Jacques Lemaire, qui font en sorte, que chaque membre reçoive son numéro à domicile dès la sortie de l'impression.

Rudolphe Roger, vice-président et rédacteur en chef, présente le bilan rédactionnel de cette année 2023, qui a concerné les 4 numéros 103, 104, 105 et 106.

Auteurs : pour ce qui relève des auteurs – hors éditorial du Président – ils sont 23 à avoir participé à la rédaction. On relève des articles particulièrement denses, documentés et illustrés de belles pépites philatéliques ou autres de collection.

Thèmes des articles :

Quoique certains peuvent élargir à plusieurs items, on peut les classer dans les rubriques suivantes :

- Olympisme et Paris 2024 : 5
- Compétitions mondiales : 1
- Mémoriel et Histoire du ou d'un sport : 6
- Philatélie et collections : 10
- Administration : 8
- Presse et littérature (nouvelle rubrique) : 3

Soit un total de 33 articles allant du plus court : 1 page au plus long : 14 pages sur 2 numéros.

En conclusion, je remercie chaleureusement tous les auteurs qui ont fait preuve de disponibilité, de grandes connaissances et compétence. Avec une mention particulière pour l'excellence des sources d'information et la rare qualité des illustrations. Mes remerciements s'adressent aussi et particulièrement à Madame Pépin qui valorise au mieux ces artistes qui le méritent bien, par une mise en page étudiée et très professionnelle qui suscite à lire et relire. Enfin, et vous le savez c'est avec ce numéro 111 que je cesse mes fonctions de vice-président et rédacteur en chef de la revue. Avec ces 10 années et 42 numéros, je mets un point final à ma dernière responsabilité associative... comme une porte qui se ferme. Je remercie tous ceux qui m'ont apporté leurs concours pour que cette revue vous procure, chaque trimestre, la joie de lire des articles plus passionnants les uns que les autres et superbement illustrés. Merci à tous les auteurs pour leur bienveillante collaboration. Merci aux membres du bureau pour leur confiance renouvelée ; merci à notre maquettiste, Céline Pépin, pour son extraordinaire disponibilité et la qualité de sa mise en page qui sublimait vos documents transmis. Enfin, c'est l'esprit tranquille que je pars, en transmettent le témoin, comme un relais olympique, à Yannick Surzur, il y aura une réelle continuité, j'en suis sûr, et cela me réconforte. Merci à toutes et tous.

► *Le site internet (afcos.net)*

Catherine Salaün, deuxième vice-présidente de l'AFCOS et webmaster présente le bilan des activités web de l'AFCOS.

Pour l'année 2023, le site a eu 9 700 vues, c'est-à-dire le nombre de pages du site affichées par les internautes, soit une augmentation de près de 2% par rapport à 2022, troisième année d'ouverture du site. Ce nombre se stabilise.

Le nombre de visiteurs uniques sur cette période a été de 3434 soit près de 25% d'augmentation par rapport à 2022, dont une grande majorité en provenance de France. Un pic de fréquentation a été noté au moment de la Foire Mondiale des Collectionneurs Olympiques organisée par l'AFCOS en juin 2023.

13 articles ont été publiés en 2023 avec, entre autres :

- la diffusion des 4 numéros de la revue (du 107 au 110),
- l'émission du 5^e bloc timbres sport 2023,
- des actualités diverses dont annonces de ventes aux enchères, de brocantes, d'expositions,
- la revue de presse de la FMCO,
- Membres à l'affiche,
- Sports : ski avec l'édition régulière du magazine Hors-pistes édité par Yannick Surzur.

Le principal auteur est le webmaster du site.

Pour les chercheurs, les curieux ou les nostalgiques, un index vous permet de retrouver par mots-clés des articles sur l'ensemble des revues, depuis le numéro 0 jusqu'au dernier. Un outil rapide et facile d'utilisation.

Pour avoir accès à la partie privative du site AFCOS, il vous suffit de communiquer une adresse mail valide. Dans le cas où vous auriez des difficultés à vous connecter, n'hésitez pas à vous rapprocher du webmaster. Cette section privative vous donne accès à toutes les revues de l'association et à l'annuaire mis à jour régulièrement. Une carte de géolocalisation a été mise en place, afin que vous puissiez découvrir les collectionneurs membres de l'AFCOS autour de vous. A noter qu'aucune adresse précise n'a été rentrée, chacun est juste lié à sa ville de résidence.

Une e-lettre (lettre électronique) vous informant des dernières informations diffusées sur le site est envoyée régulièrement.

Les augmentations de visiteurs sont encourageantes, n'hésitez pas à contribuer en faisant des propositions d'articles pour le site ou des suggestions pour l'améliorer. Soyez acteur de votre association ! Merci.

► *L'annuaire*

Une version digitale et à jour est accessible sur la partie sécurisée de l'espace « Membres ». Si pour certains membres, vous ne trouvez ni adresse, et ou ni coordonnées de contact, ce n'est pas une erreur mais un choix du membre lorsqu'il a complété, comme chacun d'entre nous, sa fiche RGPD.

Les Afcosiens qui ne peuvent pas avoir accès à l'espace « Membres » peuvent toujours demander une version papier auprès du secrétaire général.

► *La boutique AFCOS*

Toujours accessible sur Delcampe : <https://www.delcampe.net/fr/collections/store/Afcos-association>

Les Afcosiens intéressés par un ou plusieurs produits doivent passer directement par Dominique Didier, notre trésorier, pour éviter les frais liés au site.

► *Les projets 2023/ 2024*

- 13 avril 2024 : AG électorale de l'AFCOS et les 30 ans de l'AFCOS avec des surprises aux membres,
- 19 mai 2024 : L'Incroyable Brocante avec le partenariat de So Foot,
- Été 2024 : programme des Volontaires Paris 2024 avec les Afcosiens sélectionnés,
- 2024 : espace officiel des Collectionneurs Olympiques Paris 2024 et Exposition avec l'AICO,
- Septembre 2024 : AIWOS – seconde édition L'exposition olympique virtuelle,
- 2025 : assemblée générale à Nice (Projet)
- 2025 : WOCF Prague 2025 : 29 mai/1^{er} juin 2025

LES EFFECTIFS

L'AFCOS comptabilise au 31 décembre 2023 : 129 membres, à jour de leur cotisation et qui ont droit de vote à cette assemblée. À ce jour, l'AFCOS comptabilise 134 membres dont 117 à jour de leur cotisation (au 10/04/2024) ; 17membres n'ayant pas réglé leur cotisation 2024.

Nous remarquons une évolution plutôt favorable du nombre d'adhérents à l'AFCOS. L'approche de Paris 2024, mais surtout les différents événements qui ont mis l'AFCOS et ses activités à l'honneur (AIWOS 2021, Terre de Jeux et le programme des Volontaires, la WOCF Paris 2023, AFOSL 2023 et la WOCF Paris 2023) ont permis de mieux nous faire connaître auprès des collectionneurs olympiques et sportifs. Plus 24 membres en 2023, après plus de 14 nouveaux membres en 2022.

Le rapport moral et d'activité de l'exercice 2023 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 2023

Dominique Didier, trésorier général, présente les documents financiers (compte de résultat d'exploitation, bilan 2023 et budget prévisionnel 2024). L'année 2023 est une année spéciale du fait de l'organisation, par l'AFCOS, de la Foire Internationale des Collectionneurs Olympiques.

Pour son fonctionnement ordinaire, l'AFCOS dégage un résultat positif de 5 105,93 €. Ce résultat est dû à cinq causes cumulatives :

- organisation de l'AG en mode virtuelle : économie environ 2 000 €,
- hausse des taux d'intérêts sur le livret : bonus de 1 500 €,
- vente de la boutique en augmentation d'environ 500 €
- subvention exceptionnelle de 500 € d'un organisme américain en remerciement de nos actions,
- une augmentation du nombre des adhérents (de 113 à 128 adhérents à jour de leurs cotisations).

Les dépenses étant par ailleurs maîtrisées (10 100 € en 2022 dont 2 000€ pour l'AG et 9 082€ en 2023) expliquent cet excellent résultat.

Par ailleurs, la Foire Internationale des Collectionneurs Olympiques a dégagé un résultat positif de 12 782,52 €, dû au fait que les dépenses ont été très maîtrisées grâce à un engagement très important des bénévoles ce qui a permis de réduire les dépenses et à un grand succès vis-à-vis des exposants et au soutien de nos sponsors (CNOSF, ANS et CIO) sans lesquels l'organisation de cet événement n'aurait pas été possible.

La situation financière de l'AFCOS à l'issue de l'année 2023 est très saine et permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Par ailleurs je vous propose pour 2024 un budget de fonctionnement de 13 200 €, en équilibre, en hausse de 1 900 € par rapport au budget de 2023 et de 4 100 € par rapport aux réalisations qui s'explique essentiellement par :

- l'augmentation du local d'Asnières (+ 700 €),
- une augmentation de 200 € pour la revue,
- un budget de 2 000 € pour l'assemblée générale,
- un budget de 1 000 € pour les 30 ans de l'AFCOS.

Madame Sandrine Halle, vérificateur aux comptes, communique son rapport.

Conformément à la mission qui m'a été confiée lors de l'assemblée générale de 2021, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'association, concernant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 (exercice 2023).

Tous les documents comptables nécessaires à mon examen m'ont été communiqués par le trésorier, Monsieur Dominique Didier en date du 10 février 2024. J'ai ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications, et je l'en remercie.

Par ce contrôle, je peux certifier :

- que les comptes sont tenus avec soin et exactitude,
- que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés,
- le solde en banque est conforme aux extraits de comptes.

En conclusion, les écritures étant conformes aux justificatifs présentés, je vous propose d'approuver les comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils vous ont été présentés lors de cette assemblée générale et de donner quitus au trésorier.

Le rapport financier de l'exercice 2023 et le BP 2024 sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

Nous remercions Sandrine Halle pour sa mission de vérificateur aux comptes.

Un appel à candidature est fait pour la mission vérificateur aux comptes ; dans la mesure où Madame Halle se présente à l'élection au conseil d'administration, elle ne pourra cumuler les deux fonctions. Il n'y a pas de candidat à l'issue de cette assemblée, un nouvel appel aux membres sera fait.

L'assemblée générale ordinaire est levée à 15h36.

ASSEMBLÉE ÉLECTIVE

L'assemblée électorale est ouverte à 15h40.

À 16h10, Messieurs Jacques Lecoustumer et Marc Hatchadourian proclament les résultats.

Assemblée électorale : 22 membres présents, 19 membres ont donné un pouvoir, 20 membres ont voté par correspondance. 61 votes dont 1 bulletin nul.

Tous les candidats ont été élus :

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| • Aït-Braham Christophe | • Hatot Stéphane |
| • Baude Teva | • Lapointe Philippe |
| • Didier Dominique | • Lemaire Jacques |
| • Gavelle Mathieu | • Salaün Catherine |
| • Girardin Vincent | • Surzur Yannick |
| • Halle Sandrine | • Viersou Roger |

L'assemblée est levée à 16h20

Stéphane Hatot, président
Christophe Aït-Braham, secrétaire général

Le compte-rendu est accessible dans son intégralité sur l'espace « Membres » du site AFCOS. Une copie papier peut également être demandée par courrier au secrétaire général.

Votez pour votre timbre préféré



100
LOTS À
GAGNER

Du 10 janvier au 31 mars 2025
www.electiondutimbre.fr



La Poste - SA au capital de 5 857 785 892 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social - 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75 015 PARIS. Photos non contractuelles
ASTÉRIX - O'BELIX - IPEX / © 2025 LES ÉDITIONS ALBERT RENÉ



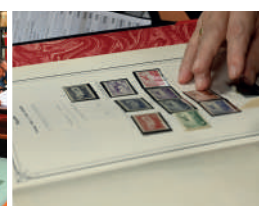


YVERT & TELLIER

Spécialiste du timbre
depuis plus d'un siècle
en France et dans le monde.



En partenariat avec des commissaires-priseurs de renom,
YVERT & TELLIER organise aussi des ventes aux enchères
de timbres du monde entier.



Rejoignez-nous pour une expérience unique !
Venez vivre l'excitation des enchères philatéliques
en direct ou depuis chez vous avec INTERENCHÈRES.

**Pour connaître les prochaines dates,
rendez-vous sur notre site YVERT.COM**

Catalogue et photos consultables
sur **INTERENCHERES.COM** et **YVERT.COM**
Vente à suivre en direct sur **INTERENCHERES LIVE**

